



Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est  
612, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
(418) 492-7149

## Chronique de l'APHK

### BONIFICATION DE L'AIDE POUR L'INTÉGRATION DES ENFANTS AYANT DES INCAPACITÉS DANS LES SERVICES DE GARDE

Source: <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Octobre2013/31/c8828.html>

L'Office des personnes handicapées du Québec se réjouit de l'annonce faite en octobre dernier par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, concernant un investissement gouvernemental additionnel de 6 M\$ d'ici 2017 afin de favoriser le soutien à l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés.

Cette annonce a été faite dans le cadre de la présentation du document d'orientations et d'initiatives intitulé La solidarité : une richesse pour le Québec. Madame Marois a alors annoncé un investissement additionnel total de 320 M\$ d'ici 2017 afin de mettre en place des mesures ambitieuses en matière de solidarité. Celles-ci permettront notamment la bonification du soutien à l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde.

La bonification annoncée fera en sorte que le nombre d'enfants handicapés accompagnés sera doublé et permettra d'augmenter le nombre d'heures d'accompagnement offert à chaque enfant ainsi que de hausser le taux horaire de l'aide financière. Cette aide est évaluée, à l'heure actuelle, pour environ 250 enfants.

Pour renseignements : Michael Watkins, agent d'information Tél : 819 314-3549 [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)